



CTSD du 4 mars 2019

Déclaration du SNUipp-FSU 53



Moins 17 postes pour la Mayenne, malgré la perte d'élèves dans les écoles, cette carte scolaire sera forcément néfaste pour notre département car elle aura des conséquences négatives sur le travail des élèves.

Notre organisation syndicale, attachée à la scolarisation de tous les élèves, constate que des efforts sont faits dans la création de postes dans l'ASH. Même si cela reste fragile, nous espérons que le renforcement des RASED avec des personnels qualifiés se poursuivra dans les années à venir.

Néanmoins, la suppression de 10 dispositifs PDMQC et la transformation des autres en TRR ou TRZU se traduiront forcément par une baisse de l'aide apportée à des élèves en difficulté.

Il est paradoxal d'imposer aux enseignants de CP, CE1 des évaluations, et parallèlement de supprimer des dispositifs d'aide à la difficulté scolaire sans avoir communiqué sur l'évaluation de ces dispositifs. Le travail effectué par les personnels sur ces postes PDM était reconnu de qualité par tous leurs collègues : il permettait d'apporter, et ce dès la maternelle, une aide précieuse aux élèves en difficulté et aux autres. On supprime ces postes alors qu'ils donnaient entière satisfaction aux écoles.

La dotation négative de 17 postes en Mayenne ne va pas résoudre la problématique des classes surchargées.

Le SNUipp-FSU demande que les effectifs baissent réellement dans toutes les classes, que le nombre de postes nécessaires à cette réduction soit budgété.

Nous estimons aux alentours de 120 le nombre de classes dépassant 25 élèves dans le primaire en Mayenne. La taille des classes est un des leviers de la réussite scolaire et une des préoccupations majeures des enseignantes et enseignants des écoles. Le ministère lui-même l'a reconnu, en dédoublant les classes de CP et CE1 d'éducation prioritaire.

Depuis une dizaine d'années, le nombre d'élèves par classe reste en moyenne de 23, légèrement inférieur mais proche de la moyenne nationale, une moyenne qui cache de grandes disparités, de nombreux effectifs dépassant largement les 25, allant jusqu'à trente en certains endroits. Pour rappel, la moyenne OCDE est à 21 et certains pays bien classés aux évaluations Pisa comme la Finlande compte 19 élèves en moyenne.

Le SNUipp-FSU réclame un effort sur tous les territoires : pas plus de 25 élèves dans toutes les classes, pas plus de 20 ni en éducation prioritaire ni dans les écoles rurales de 2 et 3 classes à cours multiples.

Et ce n'est pas la nouvelle réorganisation du système éducatif (Etablissements Publics Locaux d'Enseignement des Savoirs Fondamentaux), imposée en catimini par voie d'amendement, qui y palliera.

La création de ces établissements reliée à l'extension des dispositifs d'expérimentation et au poids pris par l'évaluation des acteurs entre en parfaite cohérence avec la suppression de la liberté pédagogique des enseignants ainsi que le resserrement des apprentissages sur les savoirs fondamentaux, contre l'ambition d'une même culture commune pour toutes et tous.

Ces établissements vont profondément faire évoluer le fonctionnement de nos écoles avec leur mise sous tutelle et la concurrence entre elles, ainsi que celui des enseignants avec la suppression de leur liberté pédagogique.

La création de ces établissements, laissée à l'initiative des collectivités locales, ouvre la porte à une territorialisation encore plus poussée du système éducatif. Les économies de moyens collatérales seront autant de dégradations des conditions d'enseignement et d'apprentissage.

Pour finir, la FSU 53 regrette que toutes les organisations syndicales n'aient pas été invitées au GT du 25 février.